

ÉDITO

C'est l'histoire d'un quartier...

Ce nouveau numéro du Journal de la Concorde parle de participation des habitant-e-s et de ce que leur engagement rend possible ; de jardins dans le quartier, au passé, au présent et au futur ; et aussi de mobilité et d'espaces publics.

Mobilité et espaces publics : ces deux thèmes sont étroitement reliés dans le Plan directeur de quartier (PDQ) Concorde. Les espaces verts existants à la Concorde sont en majeure partie sur des terrains privés. Les espaces publics – qui n'appartiennent pas à des propriétaires privés et bénéficient donc à toutes et tous – sont essentiellement des rues. Comment ça se fait ?

Pour comprendre, faisons un petit détour par l'histoire du quartier, racontée par Pierre Varcher, habitant de Saint-Jean : « Au Moyen-Âge, cet endroit fait partie des terres du seigneur de Gex. Le triangle entre le chemin de Lyon (actuelle rue de Lyon prolongée par l'avenue de Châtelaine), la ligne de crête (actuelle avenue Henri-Golay) et le chemin d'Aire formait une zone de pâturage libre : les communaux de Châtelaine. Pouvait donc y faire paître librement leur bétail tous les paysans habitant la région de Châtelaine ».

Châtelaine commençait alors aux murailles de la ville de Genève. En 1536, Genève arrive à déplacer la limite de son territoire sur la ligne de crête (donc l'avenue Henri-Golay, maintenant la limite entre Vernier et Genève). Du coup les communaux de Châtelaine sont intégrés dans les franchises de Genève. Mais un traité international prévoyait explicitement de maintenir le libre accès aux communaux de Châtelaine pour tous les usagers, y compris ceux qui vivaient « de

l'autre côté de la frontière ». Aujourd'hui on parlerait non seulement d'un espace public, mais d'un espace public international !

Des communaux, il y en avait alors partout en Europe et il en existe encore dans beaucoup d'endroits du monde. Ils bénéficient le plus aux personnes qui ne possèdent pas de terres. Et comme partout au fil du temps, les communaux de Châtelaine ont été peu à peu rachetés par des particuliers qui voulaient étendre leurs terres. Les autorités d'alors l'ont permis, sous prétexte que les paysans de Châtelaine n'utilisaient presque plus les communaux (même si souvent les paysans n'y venaient plus parce qu'ils en étaient chassés quand ils essayaient). Au fur et à mesure que les communaux étaient transformés en parcelles privées, de nouveaux chemins ont été tracés pour accéder à ces parcelles. Ces chemins sont devenus certaines rues du quartier, comme le chemin des Sports ou l'avenue de la Concorde. Ensuite, la ville s'est étendue et, depuis environ 100 ans, des logements ont été construits sur les parcelles. C'est une autre partie de l'histoire ! Comme espaces publics, nous restent donc les rues. Et la promesse du PDQ, mais aussi un de ses grands défis, c'est de partager ces espaces publics entre les besoins des habitant-e-s pour se déplacer, et pour bénéficier d'espaces verts publics généreux et agréables.

NOUVELLES DE L'AHQC

Accueil des habitant·e·s à Jean-Simonet

Voilà des mois que c'était prévu, mais au printemps il avait fallu reporter !



En septembre, l'Association des habitants du quartier de la Concorde (AHQC) a pu accueillir dignement les habitant·e·s, installé·e·s depuis déjà presque une année, dans les nouveaux immeubles de la rue Jean-Simonet 3, 3a et 3b. Le temps d'une fin d'après-midi ensoleillée, puis d'une soirée d'automne plus fraîche, les membres de l'AHQC et de son

équipe d'animation de la Maison de quartier se sont invités pour offrir apéro, brefs discours de bienvenue, repas et musique – avec le soutien de la FMCV et du Contrat de quartier Libellules - Gordon-Bennett de Vernier.

Venus pour accueillir, les membres de l'AHQC, habitant·e·s de longue date, et son équipe d'animation se sont aussi sentis chaleureusement accueillis dans les espaces collectifs de ces nouveaux immeubles – salle commune et potager collectif. Des moments conviviaux pour commencer à nouer des liens, à échanger des conseils de jardinage et à partager des infos sur les transformations du quartier.

Accueillant et accueillis, l'échange a été au rendez-vous et c'est tant mieux, car anciens et nouveaux habitants vont désormais faire ensemble la vie de ce quartier en mutation. Et même si tous n'en ont pas vécu les premiers épisodes, chacun·e a son mot à dire dans la suite de l'histoire pour contribuer à façonner l'écoquartier de la Concorde. Un écoquartier que les habitant·e·s ont commencé à imaginer il y a 10 ans ou plus et qu'il s'agit maintenant de réaliser. En tenant compte des décisions déjà prises dans le Plan directeur de quartier (PDQ), mais aussi des nouvelles idées, opinions et solutions pour tout ce qui reste encore à dessiner.



© photo CQ LGB, Contrats de quartier Vernier

La Ferme Menut-Pellet bientôt à la disposition des habitant·e·s

Cette fois, c'est sûr et officiel, même une date est donnée. Le 19 juillet 2021, la Ville de Genève remettra les clés de la ferme Menut-Pellet aux responsables de l'AHQC.



Il faut dire que cette future Maison de quartier joua longtemps l'Arlésienne, tant furent lentes et sinueuses les décisions en vue de sa rénovation et repoussée d'année en année, puis de mois en mois la date de son ouverture. Dès juillet 2021, la gestion et l'animation de cette magnifique ferme superbement rénovée seront confiées à l'AHQC, laquelle en fera la Maison de Quartier de la Concorde. Il était temps, car ce quartier, malgré – et à cause – des mutations en cours, souffre d'un réel manque d'équipements collectifs, prolongement nécessaire à un habitat en voie de densification. La rénovation de la ferme Menut-Pellet fut rendue possible grâce à l'engagement tenace des habitants regroupés au sein de l'AHQC et à la bonne collaboration entretenue avec eux par les responsables des deux départements de la Ville de Genève directement concernés : le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et celui de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, sans oublier le bureau d'architectes Kunz.

SECTEUR T

Lancement du concours d'architecture

C'est parti ! La Fondation Emile-Dupont (FED) a lancé le 19 novembre le concours d'architecture pour la réalisation du « secteur T » – le triangle à l'extrémité sud-ouest du quartier, entouré par les avenues d'Aire, de la Concorde et de l'Ain.

Selon le PDQ, il y est prévu quelques 190 logements, essentiellement des HBM ainsi que du logement coopératif confié à la coopérative d'habitation Totem. Le concours est prévu sur un an, à deux degrés : le premier degré porte sur le concept d'aménagement du périmètre, la définition des espaces extérieurs et des volumes bâtis. Le second concerne le projet architectural proprement dit (logements, activités, parking, etc). Le Jury du concours est composé de professionnels de la branche, mais pas seulement. Le Forum y est représenté par un membre de son comité habitant le quartier, Zoltán Horváth

Dans le cadre de ce concours, la FED et la coopérative Totem ont exprimé le souhait de pouvoir collaborer avec le Forum pour une large implication des habitant·e·s du quartier, tout en respectant les exigences de la procédure établie pour le concours lui-même. La FED et la coopérative Totem imaginent une séance publique de présentation du cahier des charges du concours, puis des visites guidées de l'exposition des projets du concours, et enfin une présentation publique du projet lauréat. Le Forum se réjouit de collaborer avec la FED et Totem pour organiser ces différents événements dans le courant de l'année 2021 – dès que la situation sanitaire le permettra !

PDQ CONCORDE

Les voitures à la Concorde : que dit le Plan directeur de quartier ?

Dans les cinq prochaines années, les possibilités de se déplacer dans le quartier et de le traverser en voiture vont changer. Car le PDQ Concorde vise à créer un quartier plus tranquille et plus agréable pour les habitant-e-s. Un des moyens choisis est d'éviter la circulation des voitures qui traversent le quartier sans s'y arrêter.



Av. de l'Ain à la hauteur du futur accès à Jean-Simonet

Henri-Golay ne permettra alors plus de traverser le quartier entre les avenues de l'Ain et de Châtelaine. Mais cette traversée sera toujours possible par la rue Jean-Simonet et le nord d'Henri-Golay. Le PDQ prévoit donc des aménagements routiers sur la rue Jean-Simonet pour éviter que les voitures continuent à traverser le quartier par là.

Enfin, à l'avenue d'Aire, on pourra toujours entrer en voiture dans le quartier par le chemin Furet (le long des voies de train) ; de même, l'accès en voiture par le chemin des Sports ne changera pas. Sur la rue Camille-Martin, le PDQ prévoit que l'accès depuis l'avenue d'Aire soit réservé à la mobilité douce (piétons, vélos, etc).

Entrer dans le quartier et le quitter en voiture

Sur les trois avenues qui bordent le périmètre du Plan directeur de quartier (PDQ) Concorde, il est prévu de modifier certains accès. A l'avenue de l'Ain, l'entrée et la sortie du trafic motorisé ne se feront plus par le rond-point de la Concorde, mais par un nouvel accès sur la rue Jean-Simonet (n° 1 sur le plan de la page suivante). A l'avenue de Châtelaine, par contre, le PDQ ne prévoit pas de modification des accès par l'avenue Henri-Golay, ni par le chemin des Sports.

Comme rappelé dans notre dernier journal, le rond-point de la Concorde doit être fermé au trafic motorisé (n° 3 sur le plan). L'avenue



Av. d'Aire vers la rue Camille Martin : entrée prévue pour les piétons et deux-roues – © photo C. Brosse, Forum 1203

Circuler dans le quartier en voiture

On pourra toujours arriver en voiture à tous les immeubles – mais pas depuis tous les accès au quartier. Car le PDQ prévoit deux boucles séparées (les spécialistes parlent d'« accessibilité en poche ») : d'une part la rue Jean-Simonet, l'avenue Henri-Golay et l'avenue Henri-Bordier en passant par le haut de la rue Camille-Martin ; et d'autre part, le bas de la rue Camille-Martin ainsi que les chemins des Sports, des Ouches et de l'Essor.

Pour passer d'une boucle à l'autre en voiture, par exemple pour rejoindre la Coop depuis la ferme Menut-Pellet, il sera nécessaire de passer par l'extérieur du quartier. A pied ce sera plus simple. En effet, deux zones piétonnes sont prévues, similaires à celle qui borde déjà l'école primaire au chemin des Ouches : les piétons y ont la priorité mais les vélos ont le droit de circuler. Ces nouvelles zones piétonnes se trouveront sur l'avenue de la Concorde et sur la rue Camille-Martin, entre le chemin de l'Essor et l'avenue Henri-Bordier.



Haut de la rue Camille-Martin, à l'emplacement de la future zone piétonne – © photo C. Brosse, Forum 1203

« Moyenne ceinture » et « accessibilité en poche »

Les trois avenues autour de la Concorde n'ont pas le même statut. L'avenue de l'Ain est un axe routier prioritaire qui fait partie de la « moyenne ceinture ». Celle-ci sert au trafic de transit pour contourner le centre-ville, mais est aussi destinée aux transports publics et à la mobilité douce. La circulation doit y être sécurisée et fluide.

L'« accessibilité en poche » signifie que les automobilistes transitent par la moyenne ceinture et rentrent uniquement dans la « poche » de leur destination, sans traverser plusieurs quartiers au préalable.

Les avenues d'Aire et de Châtelaine, sont à l'intérieur de la moyenne ceinture. Là, les transports publics et la mobilité douce vont devenir prioritaires et y auront plus de place. Les voitures y circuleront seulement pour accéder à une « poche ».

Ces principes guident l'application de la Loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), acceptée à 68% en votation populaire le 5 juin 2016.

Voici d'ailleurs plusieurs années que des habitant-e-s du quartier demandent que ce tronçon de la rue Camille-Martin soit fermé aux voitures. En 2018, l'Association des habitants du quartier de la Concorde et l'Association des parents d'élèves des Ouches adressaient une pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève. En juin dernier, le Conseil municipal a jugé cette demande des habitant-e-s justifiée et a transmis leur pétition au Conseil administratif. La mise en œuvre de cette fermeture anticipée est prévue par la Ville de Genève, en coordination avec l'Office cantonal des transports, pour le printemps 2021.



Pour en savoir plus :

<https://www.ge.ch/dossier/loi-mobilite-coherente-equilibree/mise-oeuvre-etape/principes-organisation>

Ecoquartier Concorde - Plan mobilité motorisée

0m 20 40 60 80 N Échelle 1 / 3'500 - 4.12.2020 © Forum 1203

- P P P Parking privé: extérieur / couvert / couvert à créer
- P P P Parking public: extérieur / couvert à créer / à supprimer
- ▶ Rampe d'accès de parking
- 🚗 Autopartage
- Zone 30 km/h
- Zone de rencontre 20 km/h
- ➔ Sens de circulation
- Zone piétonne, place publique
- ○ Impasse existante / à créer
- Voie verte existante / en étude
- ⋯ Bus rapide en site propre et aménagement paysager de l'avenue de Châtelaine et de l'avenue de l'Ain.

Principales étapes à suivre pour la mise en oeuvre du schéma de mobilité prévu pour 2025-26

- 1 Avenue de l'Ain**
 - Création d'un U-turn sous le viaduc de l'Écu
 - Création d'une nouvelle entrée dans le quartier par la rue Jean-Simonet

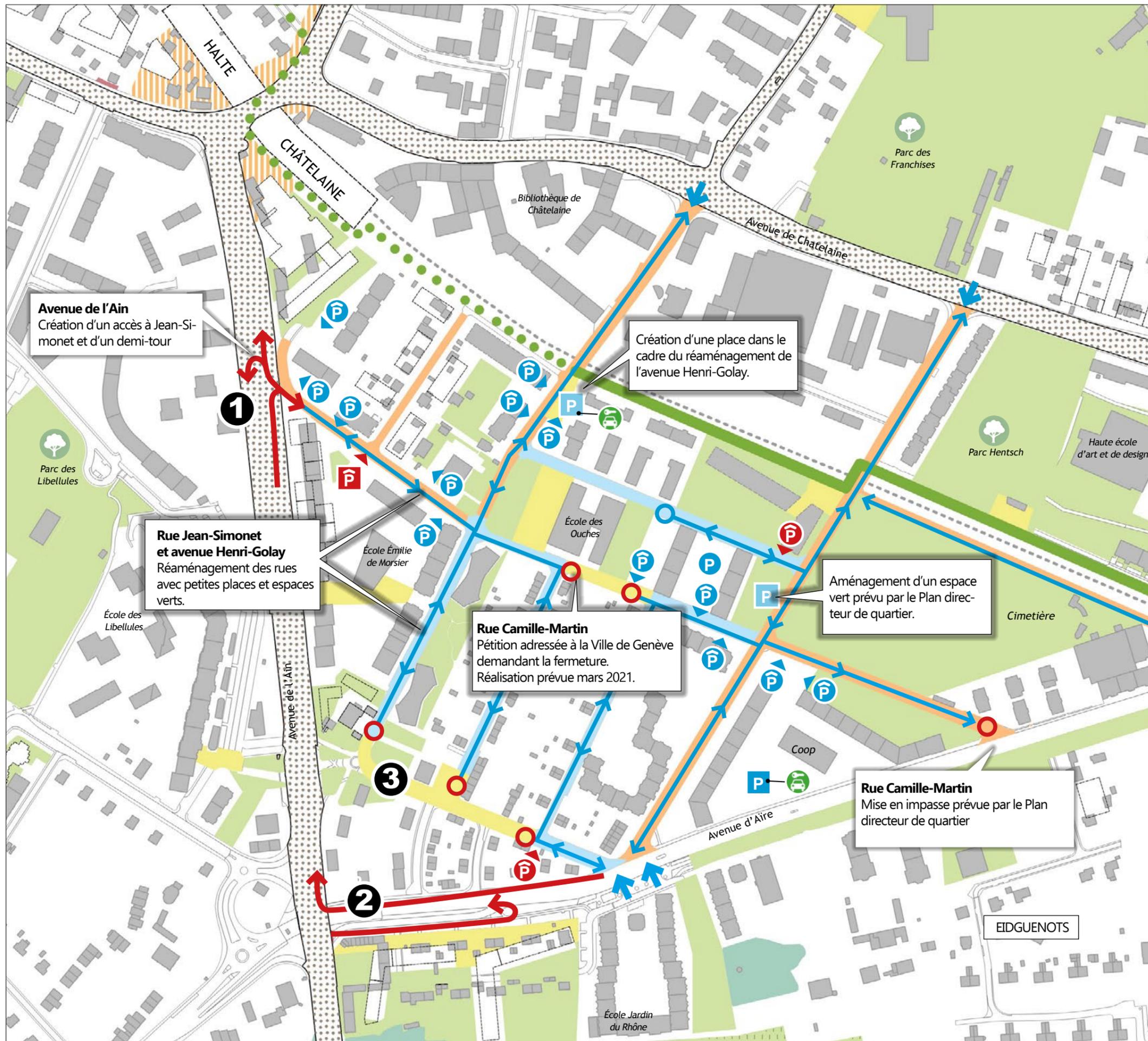
Etude en cours par l'Etat
- 2 Avenue d'Aire**
 - Création d'une bretelle Aire-Ain et d'un U-turn Ain-Aire / Lignon

Etude à venir par la Ville de Genève
- 3 Fermeture du rond point de la Concorde**
 - Réaménagement en zone 20 km/h et mise en impasse de l'avenue Henri-Golay & mise en impasse de l'avenue Henri-Bordier afin de créer un espace vert et une place au lieu du rond-point de la Concorde et d'agrandir le passage sous-voie.

Etude en cours par l'Etat

 - Mise en impasse de la rue Camille-Martin.

Etude à venir par la Ville de Genève.



ESPACES PUBLICS

Gagner de la qualité de vie et de la place pour les espaces publics

Les modifications de la mobilité dans le quartier visent à diminuer le plus possible les nuisances de la circulation. Le but est aussi de gagner de la place en surface pour que malgré les nouvelles constructions, les habitant-e-s puissent bénéficier d'espaces publics, places ou parcs, nombreux et agréables.



Le PDQ prévoit la transformation du parking du chemin des Sports en espace vert

Garer sa voiture

Tout comme les immeubles auxquels ils sont rattachés, tous les parkings privés resteront accessibles en voiture. A l'échelle du quartier, le principe du Plan directeur de quartier (PDQ) est de « mettre en place une gestion globale et coordonnée du stationnement ». Selon la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, les besoins en stationnement liés à des logements doivent être assumés en premier lieu sur les terrains de ces logements plutôt que dans l'espace public. Les autorités cantonales imposent donc un minimum de places de parking dans les nouvelles constructions, pour éviter le stationnement dans la rue. Ces parkings privés se trouvent en général

collectifs. Ces parkings seront localisés aux extrémités du quartier, afin de réduire les va-et-vient des voitures dans le quartier. Un de ces parkings, à la rue Jean-Simonet, sera mutualisé : il servira à la fois pour le futur *Concorde espace culture*, pour les habitant-e-s et les galeries commerciales des futurs immeubles à l'avenue de l'Ain et pour les habitant-e-s des immeubles de l'avenue Henri-Golay 21 à 27. C'est une première à Genève que trois maîtres d'ouvrage se mettent d'accord pour mutualiser un parking souterrain. Un effort et une innovation à saluer, qui permettent de construire moins de parkings.

Le PDQ vise aussi à « inciter l'utilisation des parkings existants surdimensionnés » et « encourager la suppression des places de parking en surface en exploitant toutes les opportunités qui se présentent ». Bref, les parkings représentent un grand défi de la mise en œuvre du PDQ. Ils concernent les habitant-e-s et personnes travaillant dans le quartier, les maîtres d'ouvrage qui réalisent les nouvelles constructions et les autorités communales et cantonales. Avec pour chacun des enjeux différents !

Pour regrouper les nouveaux besoins en stationnement, le PDQ prévoit trois parkings souterrains

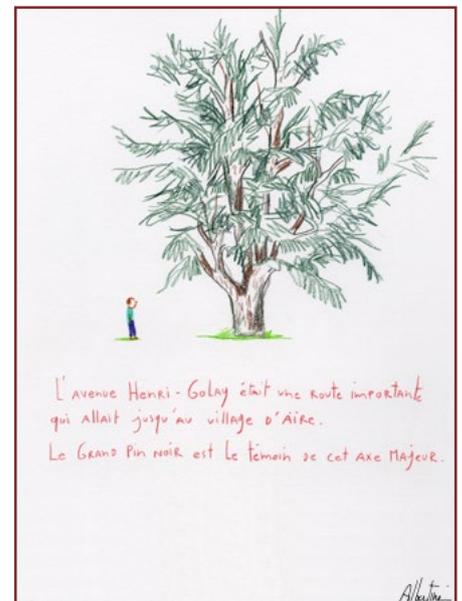
Se déplacer à pied, en deux-roues

A l'intérieur du quartier, la place qui peut être gagnée dans l'espace public doit donc encourager à se déplacer à pied ou en deux-roues, avec des cheminements sûrs et agréables. Ces améliorations sont directement liées à la création des futurs espaces publics du quartier : la place de la Concorde bien sûr, mais aussi les autres placettes et espaces verts prévus – comme les montre le plan des espaces publics du Journal Concorde n°8. En 2018, les habitant-e-s ont commencé à imaginer ces espaces publics et la réflexion est en cours.

Par ailleurs, la voie verte d'agglomération traverse le quartier en longeant la tranchée des voies de train. Elle est prévue comme un nouvel axe de mobilité douce, mais aussi comme un nouvel espace public à la fois pour des promenades, les trajets des pendulaires et les habitant-e-s des quartiers qu'elle traverse. A la Concorde, depuis la limite communale de Vernier vers Meyrin et Satigny, le maître d'ouvrage du projet est l'Office de l'urbanisme du Canton, qui a mené en 2020 une démarche de concertation avec la population. Pour la partie de la voie verte allant du chemin des Sports à l'avenue Henri-Golay, le premier tronçon est prévu dans les aménagements extérieurs des nouveaux immeubles Ouches-Sports.

Sur le tronçon restant, la Ville de Genève indique que la voie verte est déjà réalisée.

Finalement, à l'avenue de l'Ain, le PDQ vise aussi à rendre les abords plus accueillants pour la mobilité douce. Le projet d'amélioration en étude va depuis le secteur du futur *Concorde espace culture* jusqu'au pont Butin. Une arborisation importante et des cheminements piétons plus généreux sont prévus côté ouest, pour former une sorte de boulevard ombragé. La 1^{ère} étape, depuis le passage sous-voie, est prévue pour 2023-24, avec le réaménagement du nouvel accès à la rue Jean-Simonet et le bus sur sa propre piste.



C'est l'histoire du quartier qui a dessiné ses rues, mais leur utilisation peut changer – dessins Albertine

Assainissement du bruit routier sur l'avenue de l'Ain reporté

Le Canton n'est toujours pas en mesure de respecter les normes fédérales sur la protection du bruit routier sur l'avenue de l'Ain. Il demande à nouveau aux riverains d'accepter son projet de dérogation, par le biais de «mesures d'allègement». Mais quel allègement ?



Pour en savoir plus : www.forum1203.ch/-Les-actualites

JARDINS

Dessiner ensemble la carte des jardins de la Concorde

Ils sont au cœur de la Concorde et chers à beaucoup de ses habitant-e-s. Mais à l'heure du grand chambardement et des nouveaux immeubles sortant de terre, comment s'assurer qu'une fois transformé, le quartier fera toujours la part belle aux jardins ?



Le dernier né des jardins partagés en avril 2020

Depuis longtemps un quartier de jardins

Il y a bien sûr les deux cités-jardins d'Aire, construites dans les années 1920 et protégées depuis 2018 par un Plan de site. Son règlement, qui indique ce qui peut être transformé tout en respectant les bâtiments d'origine, porte d'ailleurs aussi sur les jardins. Par exemple, ils doivent rester des espaces de verdure, être entretenus de façon à maintenir des vues entre les jardins et laisser passer la petite faune entre les clôtures.

En 2009, quand on parlait déjà beaucoup de construire plus de logements, les habitant-e-s rassemblé-e-s dans le groupe de travail écoquartier Concorde ont créé une exposition intitulée « De la cité-jardin à l'écoquartier » qui mettait en lumière leurs souhaits pour l'avenir du quartier. Maintenir la verdure, les grands arbres, les jardins de tous types ainsi que les espaces de jeux et de rencontre à l'extérieur : tout ceci figurait en bonne place parmi ces souhaits.

Les jardins à la Concorde, ce sont bien sûr aussi des jardins partagés. En 2005, le premier jardin collectif était créé dans le quartier, entre les anciens immeubles à l'avenue Henri-Golay 21-27. A l'époque, l'idée même de partager des jardins avait suscité beaucoup de craintes à Genève. Aujourd'hui il y en a un peu partout ! Ensuite, d'autres jardins sont apparus, en bacs ou en pleine terre, cultivés par des habitant-e-s en groupe ou en parcelles individuelles, temporaires en attendant le début des chantiers, ou permanents en pied d'immeuble. Et depuis plusieurs années, l'Association des habitants du quartier de la Concorde compte un-e jardinier-ère dans son équipe d'animation.

Une carte des jardins pour partager les projets

Les envies de jardins, de beaux espaces extérieurs et de biodiversité perdurent dans le quartier. Mais actuellement, les grues poussent plus que les arbres. Alors, tout est-il perdu pour les jardins ? Loin de là ! En fait, les idées fourmillent : bacs de plantation, potagers collectifs, parcelles de jardins individuels, compost de quartier, poulailler... Certains projets viennent d'habitant-e-s ou d'associations, d'autres feront partie des futurs immeubles. Des jardins naîtront à la prochaine saison, d'autres dans plusieurs années. Mais personne n'a de vue d'ensemble à l'échelle du quartier et de sa mutation.

Le Forum 1203 a donc créé une Carte des jardins en ligne pour permettre à chacun-e d'informer et de s'informer sur les jardins du quartier – au présent, au passé et au futur. Pour suivre leur évolution, le Forum mettra à jour la carte avec les informations récoltées auprès des jardinier-ère-s de ces différents projets.

Une attention particulière est accordée aux projets et jardins collectifs, par exemple les jardins d'immeubles où des parcelles peuvent être cultivées par les locataires, ou les jardins communs cultivés par un groupe d'habitant-e-s. Car parmi celles et ceux qui vivaient déjà dans le quartier avant la construction des nouveaux immeubles, certain-e-s regrettent les jardins disparus parce qu'ils y cultivaient une parcelle – et aimeraient peut-être bien en retrouver une dans un nouveau jardin partagé ! Pour autant, les jardins privés ne seront pas laissés dans l'ombre, car ils participent du quartier et leurs propriétaires ont aussi des choses à échanger : idées, astuces, plantons...

Et à part les jardins ?

Mais l'objectif n'est pas de couvrir tout le quartier de jardins ! Car ce n'est pas parce qu'on habite la Concorde qu'on est obligé d'aimer jardiner – ou même d'apprécier les jardins. Certain-e-s s'inquiètent peut-être qu'il y reste de la place pour d'autres activités : promener son chien, jouer dans l'herbe sans casser de fleurs, se reposer dehors au calme ou se promener quand on n'est pas très mobile et qu'on a besoin d'un sol bien plat pour avancer. En permettant d'identifier les lieux du quartier destinés à des jardins, cette carte collaborative pourra aussi contribuer à mettre en évidence les autres envies et besoins des habitant-e-s pour les espaces publics du quartier. De sorte que chacun-e puisse y trouver son compte et son agrément.



Le même en octobre 2020 - © photo C. Brosse, Forum 1203



La carte des jardins sur www.forum1203.ch/-Carte-des-jardins-

Pour inscrire votre jardin sur la carte ou nous contacter : info@forum1203.ch

DES HABITANT·E·S S'ENGAGENT

La Plateforme écoquartier Concorde : ouverte à la participation de chacun·e !

Depuis le tout début de l'aventure, les habitant·e·s se sont mobilisés pour avoir leur mot à dire dans les transformations à venir du quartier. Au fil du temps les espaces de participation ont varié selon les besoins. Avec le début de la mise en œuvre du PDQ Concorde, les défis ont changé : questions complexes et dossiers se prolongent sur de nombreuses années. Comment continuer à porter sur la durée les soucis et propositions des habitant·e·s ?

Les premières années, la participation fut très active et intense, avec des objectifs à atteindre clairs pour les habitant·e·s. Depuis le début des chantiers, il s'agit maintenant de rester présent·e·s sur les divers fronts de la mutation, mais sans épuiser les ressources limitées de l'engagement citoyen ou associatif. Pour y parvenir, il faut faire des choix : définir les priorités du moment, agir là où nos efforts peuvent être les plus efficaces et se partager les tâches.

Après plusieurs années de pause, le groupe écoquartier s'est réactivé à fin 2018 avec des rencontres mensuelles pendant une année entière, rassemblant une trentaine d'habitant·e·s souhaitant s'engager pour la mise en œuvre du PDQ Concorde. Des priorités ont été posées, mais passer à l'action effective a représenté un grand défi, par manque de ressources. Ce qui a suscité quelques frustrations.

Covid-19 oblige, 2020 ne restera pas dans les souvenirs comme une année de grandes mobilisations autour du PDQ Concorde. Mais ces mois ont permis de réfléchir aux défis de la participation des habitant·e·s et de proposer la réorganisation suivante :



- 👉 Une coordination conjointe entre l'équipe de professionnels de la Maison de quartier de la Concorde (MQC) et le Forum 1203, selon les compétences des un·e·s et des autres : Gary, Thibaut et Geneviève (en photo).
- 👉 Priorité aux 3 axes de travail définis par les habitant·e·s lors de la séance de février 2019 :
 - ✓ Jardins et biodiversité (animation par la MQC et le Forum)
 - ✓ Mobilité et chantiers (animation par le Forum)
 - ✓ Vivre ensemble (animation par la MQC)
- 👉 Garder autant que possible le rythme des séances mensuelles avec
 - ✓ Quelques séances portant sur des questions spécifiques de l'un ou l'autre des 3 axes de travail (réflexion collective, présentation par un intervenant, etc)
 - ✓ Les autres séances mensuelles sont des moments de partage conviviaux qui permettent de discuter à bâtons rompus et de mettre en évidence les préoccupations et actualités des habitant·e·s du quartier
- 👉 Le calendrier des rencontres est décidé quelques mois à l'avance par les équipes de la MQC et du Forum, en fonction des sujets d'actualité et des souhaits émis par les participant·e·s.

Avec ces quelques principes pour s'organiser, la Plateforme écoquartier Concorde reprend l'héritage des deux groupes de l'écoquartier (le premier créé en 2008 et le second en 2018). La Plateforme souhaite s'ouvrir et soutenir la participation de toutes celles et tous ceux qui souhaitent continuer à s'engager dans des actions citoyennes concrètes pour la réalisation de l'écoquartier de la Concorde.



Vous souhaitez nous contacter ou nous rejoindre ? Ecrivez-nous à info@forum1203.ch !
Plus d'infos sur www.forum1203.ch/Le-groupe-ecoquartier-Concorde

JOURNAL D'INFO CHANTIERS CONCORDE

Forum Démocratie participative p/a MQSJ, ch. François-Furet 8, 1203 Genève | www.forum1203.ch | **Comité de rédaction** comité Forum 1203 | **Rédaction** Daniel Dind, Anouk Dunant Gonzenbach, Geneviève Herold Sifuentes | **Mise en page** Noémie | © **photo** Forum1203 sauf autre mention | **Plan & graphisme** Jonathan Lupianez | **Parution** décembre 2020 | **Imprimeur** Moléson | **Imprimé** papier recyclé 2700 ex. | **Partenaires**